



# 3. SENSIBILISATION

L'objectif premier d'une démarche responsable est d'intégrer les principes du développement durable, mais en rassemblant plusieurs centaines voire milliers de personnes, la manifestation peut être un formidable outil de sensibilisation auprès du grand public.

Tous les participants (festivaliers, bénévoles, artistes, prestataires, partenaires...) peuvent être sensibilisés à votre démarche, ce qui aura également pour effet un changement d'attitude et donc un meilleur respect de vos actions.

## Comment faire en pratique ?

### 1) Communiquer sur votre démarche éco-responsable

- Insérer un volet spécifique présentant les actions mises en œuvre en matière d'environnement dans votre communication (dossier de presse, sports radio, page dédiée dans le programme...).
- Dans tous les cas, rester modeste vis-à-vis de votre démarche écologique.
- Réaliser et diffuser le bilan environnemental de la manifestation : présenter des indicateurs simples ainsi qu'un commentaire sur chaque action (points forts / faibles, difficultés...).

### 2) Sensibiliser les différents acteurs

- Impliquez l'équipe organisatrice (personnel technique, bénévoles...) dès la préparation de l'évènement : lors d'une ou plusieurs réunions, informez les personnes sur les actions mises en place et transmettez-leur quelques jours avant les consignes définitives relatives à la démarche écoresponsable.
- Mobilisez les intervenants extérieurs (prestataires, stands de restauration...) en leur présentant les actions engagées.
- Sensibilisez le **public** en imaginant des actions de sensibilisation en lien avec le contenu de votre manifestation : stands d'information, ateliers, animations, jeu-concours, tables-rondes...
- Lors de la manifestation, **diffusez des informations** : panneaux d'information, messages micro, signalétiques spécifiques...

### Evaluation – Exemples de données à collecter

- Fréquentation des animations de sensibilisation
- Nombre d'animations proposées
- Satisfaction du public et des intervenants sur les animations de sensibilisation
- Clarté des informations
- Nombre de médias ayant traité de votre démarche environnementale
- Nombre de réunions d'informations en interne

### Ressources documentaires et contacts utiles

en Pays Cœur d'Hérault

Les structures agissant dans le domai- Ces structures peuvent vous accompagner dans votre démarche ne de l'éducation à l'environnement de sensibilisation (pour des animations notamment) :

#### **CPIE des Causses Méridionaux**

34 route de St Pierre 34520 LE CAYLAR Tél.: 04 67 44 75 79

Email: cpie.causses@gmail.com http://www.cpie-causses.fr

#### Demain la terre!

12 boulevard Saint-Louis **34150 GIGNAC** 

Tél.: 04 67 57 25 44

Email: accueil@demainlaterre.fr

www.demainlaterre.fr

Afin d'améliorer et de faire évoluer cette fiche, toute suggestion ou demande d'ajout est bienvenue.

## Pour toute information complémentaire .....

#### Pays Cœur d'Hérault

Mission Développement culturel Magali LEON-PHILIP & Valérie AFFRE 04 67 44 44 46

culture@coeur-herault.fr www.coeur-herault.fr/culture-et-patrimoine



